Apt, le 09 octobre 2026

OBJET : Ordre du jour du Conseil Communautaire

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion du conseil communautaire de la Communauté de Communes aura lieu le :

JEUDI 15 OCTOBRE 2026 À 18 H 00
Au siège de la Communauté de communes

ORDRE DU JOUR :

Intervention du Lieutenant - Colonel Philippe CHAUSSINAND, Chef du Groupement des Territoires, relative au Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie (RDDECI).

RESSOURCES HUMAINES
1 - Mise à disposition de personnel entre la CCPAL et les communes membres.

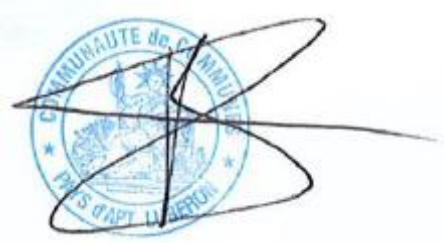
FINANCES
2 - Décision Modificative n°2 : Budget 2026 Principal.

TRANSITION ÉNERGETIQUE
3 - Mise en place d'une opération d'autoconsommation collective étendue sur le patrimoine communautaire de la CCPAL.

PETITE ENFANCE
4 - Avenant n°1 à la convention annuelle de partenariat 2026 entre la CCPAL et le Centre social et culturel Lou Pasquié.

TOURISME
5 - Approbation du règlement intérieur de l'Office de Tourisme Intercommunal Pays d'Apt Luberon.
6 - Modification de la composition du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme Intercommunal Pays d'Apt Luberon.

Le Président,
Gilles RIPERT



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
PAYS D'APT LUBERON
81 avenue Frédéric Mistral
84 400 APT
T. 04 90 04 49 70
contact@paysapt-luberon.fr
www.paysapt-luberon.fr